

**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT, DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE
CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE
N°AT/DOT-TO/SDFS/DAL/04/2023**

La Direction Opérationnelle des Télécommunications de Tizi Ouzou lance un concours national d'architecture pour la :

**MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI) DE LA REALISATION D'UN SIEGE DE LA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TIZI-OUZOU**

Critères d'Eligibilité

Le présent concours s'adresse uniquement aux architectes agréés et bureaux d'études publics ou privés ou groupement de bureaux d'études d'architecture, inscrits dans le tableau national de l'ordre des architectes et en possession d'un agrément en cours de validité, justifiant des capacités techniques, professionnelles et financières.

Les intéressés par le présent concours, peuvent se présenter pour retirer le cahier des charges, **accompagnés du cachet du candidat** à l'adresse ci-après :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS
TIZI OUZOU**

**SOUS-DIRECTION FONCTIONS SUPPORT
DEPARTEMENT ACHATS ET LOGISTIQUE**

POSTE CHEIKH AMAR TIZI OUZOU

Contre le versement auprès de la banque BNA, d'un montant de cinq mille dinars (5 000,00 DA), non remboursable, représentant les frais de documentation et de reprographie au compte bancaire : n°001.0058.10300.000.142/59.

Le cahier des charges doit être retiré par le candidat ou son représentant désigné à cet effet.

PRESENTATION DES OFFRES :

A - Offre technique : relative au dossier de candidature du soumissionnaire sur sa situation administrative et ses capacités techniques et professionnelles, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des charges.

B - Offre de Prestation : relative au dossier graphique et pièces écrites portant sur l'architecture du projet, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des charges.

C - Offre financière : relative à la proposition du soumissionnaire et ce, conformément aux différentes pièces constitutives de l'offre, est mise dans une enveloppe selon la forme citée dans le cahier des charges.

L'offre doit être présentée par le soumissionnaire de la manière suivante :

-Phase 01: Une enveloppe fermée et anonyme comportant l'offre technique présentée selon la forme citée dans le cahier des charges

-Phase 02 (pour les candidats présélectionnés techniquement) : une enveloppe fermée et anonyme contenant deux plis séparés, l'un comportant l'offre de prestation et le second l'offre financière, présentés selon la forme citée dans le cahier des charges.

L'enveloppe extérieure dans les deux phases doit être anonyme et ne comporte que les mentions suivantes :



CONCOURS NATIONAL D'ARCHITECTURE

N°AT/DOT-TO/SDFS/DAL/04/2023

MAITRISE D'ŒUVRE (ETUDE ET SUIVI) DE LA REALISATION D'UN SIEGE DE LA
DIRECTION OPERATIONNELLE DES TELECOMMUNICATIONS DE TIZI-OUZOU

« À n'ouvrir que par la commission d'ouverture des plis et d'évaluation des offres »

Adresse : Poste Chikh Amar Tizi Ouzou

DATE ET HEURE DE DEPOT DES OFFRES

PHASE 1: Dépôt des offres Techniques: Les candidats doivent déposer en premier lieu leurs offres techniques, accompagnées de l'ensemble des documents demandés dans le cahier des charges; le dernier jour du délai de préparation des offres, soit le 15^{ème} jour à compter de la première parution de l'annonce dans les quotidiens nationaux, entre 08h00 et 13h00.

PHASE 2: Dépôt des offres Prestations et Financières: Seuls les candidats pré-qualifiés dans la phase technique et dont le nombre ne doit pas être inférieur à trois (03), sont invités à remettre les plis des offres des prestations et de l'offre financière, accompagnés de l'ensemble des documents demandés dans le cahier des charges; sur convocation du maître d'ouvrage pour déposer ces deux offres le 30^{ème} (trente) jours entre 08h00 et 13h00 à compter de la date indiquée sur la convocation.

L'ouverture des plis des Offres Techniques (phase 1) aura lieu le même jour du dépôt des offres techniques à 13H00 en séance publique, au niveau de la Poste CHIKH Amar, Tizi Ouzou.

Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos hebdomadaire légal (vendredi ou samedi), la durée de préparation des offres est prolongée jusqu'au jour ouvrable suivant.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant la durée de validité de l'offre (180 jours).

